



La rédaction de Pontivy

pontivy@letelegramme.fr

7 rue Rivoli

Facebook : Le Télégramme Pontivy

Pays de Pontivy

Fin de la 2G : votre mobile est-il à changer ?



« Les gens pourront s'équiper de l'appareil le plus simple : des touches et un petit écran », explique Damien de Kerhor (à gauche). À droite, Stéphane Amathieu, directeur Orange des relations avec les collectivités locales du Morbihan. Le Télégramme/Pauline Hamard

Les détenteurs d'appareils fonctionnant uniquement sur le réseau 2G devront bientôt changer d'équipement. Orange prévoit l'arrêt définitif de ce réseau en octobre.

Pauline Hamard

● Toutes les personnes équipées uniquement avec le réseau 2G, vont devoir changer d'appareils. D'ici le mois d'octobre, ils ne seront plus utilisables. L'opérateur Orange, ainsi que tous les autres opérateurs

prévoient la fermeture du réseau 2G avant la fin de l'année.

« Servir le plus grand nombre »

« La décision a été annoncée fin 2022. Nous sommes dans la dernière ligne droite », explique Damien de Kerhor, délégué régional d'Orange. Depuis plusieurs mois, les clients concernés ont été informés par courrier, SMS ou appel téléphonique. Malgré ces démarches, environ 450 lignes utilisent encore le réseau 2G dans le secteur. L'objectif de cette fermeture est double : réduire la consommation énergétique liée au maintien d'anciennes technologies et libérer des fréquences pour les réseaux plus récents. « Nous réemploierons ces bornes de fréquences pour qu'elles puissent servir au plus grand nombre », souligne Damien de Kerhor. Les fréquences dédiées aujourd'hui à la 2G seront progressivement réaffectées aux réseaux 4G et 5G.

Comment savoir si l'on est concerné ?

Orange invite les utilisateurs à vérifier la compatibilité de leur téléphone. Les clients peuvent se rendre en boutique. En cas de doute, les abonnés peuvent contacter le service client au 39 00. Un conseiller pourra vérifier si leur équipement est concerné par l'arrêt de la 2G. Il n'est pas nécessaire d'acheter un smartphone haut de gamme : un téléphone simple compatible avec les réseaux actuels suffit. « Le changement d'appareil n'entraînera ni changement de numéro, ni modification du forfait », rassure Stéphane Amathieu, directeur Orange des relations avec les collectivités locales du Morbihan. La 3G disparaîtra, à son tour, d'ici la fin de l'année 2028. Les utilisateurs encore équipés d'appareils exclusivement compatibles 2G devront donc migrer vers des équipements fonctionnant au minimum sur le réseau 4G.